



Extrait du Registre Des Délibérations

L'an deux mille dix neuf

Le 30 Janvier à 18 heures

Le Conseil Communautaire du Grand Cubzaguais Communauté de Communes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Val de Virvée, au Centre de Loisirs Sans Hébergement Aubie et Espessas, 9 rue du Cros, sous la présidence de Monsieur DUMAS Alain, Président de séance.

Date de convocation le 22 Janvier 2019.

DELEGUES EN EXERCICE : 37

NOMBRE DE PRESENTS : 28

NOMBRE DE VOTANTS : 31

Objet : « Printemps du Tuba » Demande de subvention au Conseil Départemental de la Gironde

Présents : 28

AYMAT Pascale (Saint André de Cubzac), BLANC Jean Franck (Teuillac), Arnaud BORRELLY Marie Claire (Saint André de Cubzac), BOURSEAU Christiane (Virvac), BRIDOUX-MICHEL Nadia (Cubzac les Ponts), BRUN Jean Paul (Saint Antoine-Val de Virvée), COURSEAUX Michael (Saint André de Cubzac), DUMAS Alain (Saint Gervais), FAMEL Olivier (Saint André de Cubzac), FUSEAU Michael (Pugnac), GAILLARD Michel (Prignac et Marcamps), GUINAUDIE Sylvain (Aubie/Espessas-Val de Virvée), GUINAUDIE Valérie (Mombrier), GRAVINO Bruno (Saint Trojan), ISIDORE Jean Marc (Bourg), JEANNET Serge (Gauriaguet), JOLY Pierre (Bourg), LAVAUD Véronique (Saint André de Cubzac), LOUBAT Sylvie (Salignac-Val de Virvée), LUSSEAU Angélique (Saint André de Cubzac), MERCADIER Armand (Salignac - Val de Virvée), MONSEIGNE Célia (Saint André de Cubzac) PINSTON Stéphane (Saint André de Cubzac), POUCHARD Éric (Lansac), RAMBERT Jacqueline (Saint Gervais), ROUX Jean (PUGNAC), SAEZ Catherine (Tauriac), SUBERVILLE Jean Pierre (Saint Laurent d'Arce).

Absents excusés ayant donné pouvoir : 3

COUPAUD Catherine (Pugnac) pouvoir à Michael FUSEAU, MIEYEVILLE Georges (Saint André de Cubzac) pouvoir à Olivier FAMEL, TABONE Alain (Cubzac les Ponts) pouvoir à BRIDOUX-MICHEL Nadia

Absents excusés : 6

Michel ARNAUD (Saint André de Cubzac), BOBET (Saint André de Cubzac), DAILLY Philippe (Saint André de Cubzac), MABILLE Christian (Peujard), RAYNAL Vincent (Cubzac les Ponts), SAGASTI Sylvie (Peujard)

Secrétaire de séance : Serge JEANNET

Dans la cadre de sa politique culturelle, Grand Cubzaguais Communauté de Communes souhaite développer des projets au sein de son Ecole de Musique intercommunale.

La participation de l'école de musique à la vie culturelle du territoire est essentielle pour démocratiser l'accès à l'art et à la culture.

L'ensemble de l'équipe travaille sur la pédagogie de projet et les objectifs ont été définis selon les missions citées précédemment :

- dynamiser l'enseignement par les pratiques collectives, les stages, les concerts et rencontres d'artistes ;
- croiser les publics (amateurs, professionnels et curieux) en proposant des concerts gratuits avec des artistes reconnus ;
- découvrir de nouvelles pratiques ;
- créer un évènement sur le territoire.

Le premier d'entre eux, est le « Printemps du Tuba », manifestation programmée les 6 et 7 avril prochains.

Le printemps du Tuba a lieu chaque année dans une commune différente du département. Ce projet est porté par une quinzaine de professeurs bénévoles dont l'objectif est de créer un évènement autour de cet instrument. Un quatuor de saxhorns est invité pour cette occasion. <http://www.opus333.com/>

Après l'organisation de cet évènement sur la Métropole : en 2018 à Gradignan, en 2017 à Cenon, en 2016 à Mérignac, « le Printemps du Tuba » vivra sa 19ème édition sur le territoire du Grand Cubzaguais.

Les concerts, animations, ateliers seront gratuits et ouverts à tous les publics. Une communication particulière sera faite en direction des résidents de l'Ehpad de St André de Cubzac, de la MDSI et des publics empêchés.

Déroulé de l'évènement :

Lieux : Château et Annexe de Robillard, Salle du Champ de Foire à Saint André de Cubzac.

Dans la semaine du 1^{er} au 5 Avril :

- Des animations scolaires en école primaire
- Contacts avec les 3 collèges du territoire
- Portes ouvertes de la classe de Tuba à l'école de musique le lundi 1^{er}
- Réunion avec les jeunes des Prij pour coordonner les reportages, interviews d'artistes, élèves et publics
- Découverte à l'ALSH
 - Atelier « Essayons le tuba »

Samedi 6 Avril :**Salle du Champ de Foire**

- à partir de 14h : exposants instruments à vents, démonstration et lutherie

- Animation avec l'ensemble de tubas du Conservatoire de Gradignan
 - 14h30 : répétition générale Orchestre d'harmonie de St André et Opus 333,
 - 17h30 : conférence musicale avec le quatuor Opus 333
 - 20h30 : concert de Printemps Orchestre d'harmonie de St André avec la participation du quatuor et d'un jeune rappeur et Dj du territoire
- Présentation du concert par les jeunes du Prij

Dimanche 7 Avril :

Stage encadré par des professeurs bénévoles et le quatuor Château Robillard et Salle du Champ de Foire

- 9h : accueil des stagiaires (prévisionnel 80) tous âges et niveaux issus des écoles, conservatoires, associations et orchestres d'harmonie de la Nouvelle Aquitaine
- 9h30 : Respiration et gestion du stress
10h15/12h30 travail technique sur les pièces imposées
12h30/13h45 : pique-nique
13h45/16h30 : orchestre
17h30 Concert stagiaires et Quatuor

Partenariats :

L'association « SAV » (Service Après Vents) gère les Sponsors et exposants

L'association « OHSAC » (Orchestre d'Harmonie de St André de Cubzac) apporte un soutien logistique, participe financièrement au cachet de l'Opus 333 et propose son concert de Printemps partagé avec le quatuor

Budget général de l'opération :

Dépenses prévisionnelles : 4965€

Opus 333, 4 artistes sur 2 jours, stage et concert : 3200€

Frais de déplacement : 515€

Hébergement en chambre d'hôtes : 180€

Plateaux Repas 35 encadrants et Exposants : 600€

Communication : affiche, flyers et programmes : 470€

Recettes Prévisionnelles : 2750€

10€ par stagiaire : 80x10 : 800€

Partenariat SAV : 450€

Partenariat Orchestre Harmonie SAC : 500€

Subvention Conseil Départemental : 1000€

Sur avis favorable du Bureau,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- D'autoriser Monsieur le Président à solliciter une aide du Conseil Départemental de la Gironde d'un montant de 1000€, dans le cadre du projet « Printemps du Tuba »,
- D'autoriser Monsieur le Président à signer les documents relatifs à cette opération.

Pour : 31

Contre : 0

Abstention : 0

Enregistrée en sous-préfecture

Le :

Publiée le :

Pour extrait certifié conforme

Fait à Saint André de Cubzac

Le 31 Janvier 2019

Le Président,

A. DUMAS

